

**Compte rendu de la séance du Conseil Municipal
du Jeudi 07 Avril 2022**

Présents : Pascale CIEPLAK, Céline BLADIER-SIGAUD, Raymond KUPCZAK, Fabrice MOUNAL, Catherine PICAULT, Catherine GAUTHIER KUPCZAK, Dominique MOURLON, Danièle BAUDIN, Laurent VITET, Delphine MEILHAC, Sandrine SANCHEZ, Elodie DEJAMMES, David PETRICOLA, Julien MAURIE, Michel FERNANDEZ

Secrétaire de la séance : Michel FERNANDEZ

Ordre du jour :

- Vote du taux d'imposition
- Vote des budgets primitifs : Commune - Eau - Assainissement
- Demande de subvention : voyage scolaire
- Devis FDEL : remplacement de trois horloges astronomiques
- Questions et informations diverses.

La séance est ouverte à 18h35

1 - Vote du taux d'imposition

Le taux d'imposition a été voté, l'augmentation sera de **1,5%** pour cette année, soit :

- Taxe Foncière bâti : 40,40
- Taxe Foncière non-bâti : 184,03

Pour : 12

Contre : 2

Abstention : 0

2 - Vote des budgets : Commune - Eau - Assainissement

COMMUNE

Section de fonctionnement

Le budget global en **dépenses** de la section de fonctionnement s'élève à **717.656,29 €**

○ Charges de gestion générale	110.650,00 €
○ Charges de personnel et frais assimilés	231.543,00 €
○ Atténuations de produits	52.257,00 €
○ Dépenses imprévues	25.000,00 €
○ Charges de gestion courante	148.000,00 €
○ Charges financières (intérêts emprunts en cours + nouvel emprunt)	5.172,00 €
○ Charges exceptionnelles	3.000,00 €
○ Opération d'ordre de transfert entre sections	6.873,30 €
○ Virement à la section d'investissement (023)	135.160,99 €
○ Total dépenses fonctionnement	717.656,29 €

Les **recettes** sont évaluées à : **634.986,00 €**

Excédent de fonctionnement reporté de **82.670,29 €** Soit un total de **717.656,29 €** dont :

○ Atténuation des charges	18.000,00 €
○ Produits des ventes	35.400,00 €
○ Impôts / taxes 1,5 %	478.265,00 €
○ Dotations et participation	80.221,00 €
○ Autres produits de gestion courante	18.100,00 €
○ Produits exceptionnels	5.000,00 €

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	62.566,36 €
○ Déficit d'investissement reporté	124.555,14 €
○ Dépenses d'investissement 2022	2.108.582,29 €
○ Soit	2.295.703,79 €

Recettes :

○ Affectation de l'excédent de fonctionnement 2021	185.819,50 €
○ Restes à réaliser	1.302,00€
○ Recettes d'investissement 2022	1.973.421,30 €
○ Virement de la section de fonctionnement (021)	135.160,99 €
○ Soit	2.295.703,79€

Le budget soumis au vote a été approuvé :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

EAU

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 208.663,02 € pour des **recettes** de 88.111,00 € auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 120.552,02 € soit un total de : 208.663,02 €

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	10.000,56€
○ Dépenses d'investissement	131.887,07 €
○ Soit un total de	141.887,63 €

Recettes :

○ Excédent d'investissement reporté	6.097,59 €
○ Restes à réaliser	0,00€
○ Recettes d'investissement	135.790,04 €
○ Soit un total de	141. 887,63€

Le budget soumis au vote a été approuvé :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 124.435,48 € pour des **recettes** de 56.337,00 € auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 68.098,48 € soit un total de : 124.435,48 €.

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	3.668,40 €
○ Dépenses d'investissement	103.312,69 €
○ Soit un total de	106.981,09 €

Recettes :

○ Excédent d'investissement reporté	35.326,08 €
○ Restes à réaliser	0,00 €
○ Recettes d'investissement	71.655,01 €
○ Soit un total de	106.981,09 €

Le budget soumis au vote a été approuvé

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

3 - Demande de subvention : voyage scolaire

Le conseil municipal n'a pas accepté la demande de subvention Celle-ci aurait du être faite par le collège. Cependant, il félicite le courage de cette collégienne pour cette démarche personnelle.

4 - Devis FDEL : remplacement de trois horloges astronomiques

Il faut changer 3 horloges astronomiques car les anciennes sont défectueuses et irréparables. Le montant de cet achat s'élève à 411,34 euros (part communale). A savoir que la FDEL (Fédération Départementale d'Energies du Lot) participe à hauteur de 70% du montant total de 1.371,15 € HT. **Le conseil municipal a validé à l'unanimité cet achat.**

5 - Questions et informations diverses.

Retour Commission Patrimoine au sein de CAUVALDOR

Service Patrimoine :

Il a été validé à l'unanimité la gratuité de certaines actions du Pays d'art et d'histoire pour les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement). Cette opération permettra d'avoir un accès gratuit à la culture pour tous les enfants du bassin.

Le projet CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) est en état d'avancement. La commission chargée de ce projet a été visité celui de la commune de Najac (12) et qui s'appelle « La Maison du Gouverneur ».

A l'issue de cette visite, la commission a noté plusieurs points positifs et négatifs qui serviront à l'étude de notre CIAP qui sera implanté au Château des Doyens à Carennac.

Le Pays d'art et d'histoire souhaiterait être partenaire d'une application gratuite « Wivisites » afin de pouvoir donner, gratuitement, des informations aux visiteurs lorsqu'ils se trouvent devant un site et/ou un parcours patrimoniaux et/ou des sites secondaires à visiter proches de leurs positions actuelles.

Service aménagement de l'espace :

Il a été lancé le programme de « Façade » dans les centre-bourgs. Ces façades peuvent autant appartenir au domaine public qu'au domaine privé.

La restauration de ces façades ne concerne que la partie visible de la rue, elle sera régie par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et les modalités de subvention n'ont pas encore été définies.

Il a été proposé de modifier la convention partenariale entre le CAUE et CAUVALDOR.

En effet, actuellement le CAUE n'intervient qu'à hauteur d'1/2 journée / mois.

CAUVALDOR souhaiterait augmenter le nombre d'intervention et donc le nombre de 1/2 journées. La commission est favorable pour cette révision de convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.